

Rapport d'activités 2017 de la section genevoise de l'ATE

Gestion interne et vie de la section

Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire a eu lieu le 21 mars. Après l'approbation des documents soumis au vote (rapport, programme d'activités, comptes et budget), l'assemblée s'est poursuivie avec un débat sur l'aéroport (« 25 millions de passagers à l'Aéroport International de Genève – est-ce bien raisonnable ? »), avec André Schneider, nouveau directeur de l'aéroport, Lisa Mazzone, présidente de la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport urbain, respectueux de la population et de l'environnement) et Jean-François Bouvier, représentant des riverains.

Comité

- Dix séances de comité durant l'année. Séances de bureau bimensuelles. Un repas de comité en juin et un vin chaud à l'attention des nouveaux membres en décembre.
- Séance spéciale en janvier avec Mme Prisca Faure, cheffe du Service du Plan directeur cantonal, consacrée à la première mise à jour du Pdcan. Les modifications concernent notamment les fiches liées à la mobilité.
- Election du comité lors de l'AG. Sont réélus les membres sortants: Jean Berthet, Didier Bonny, Corinne Chao Blanco, Denis Chiardonna, Derek Christie, Emilie Roux, Carlo Russi, Sylvain Thévoz, Pascal Vuichard, Thomas Wenger. Nouveaux membres : Léo Bouvier, Christian Hauri, Caroline Marti, Pascal Sauvin et Christian Zaugg. Suite à la démission de Thomas Wenger qui a dirigé la section pendant six, Lisa Mazzone a été élue à la présidence.
- Bureau : dirigé par la nouvelle présidente, le bureau 2017 est composé de Caroline Marti (vice-présidente), Carlo Russi (trésorier) et Emilie Roux.

Ressources humaines

- Après six ans de bons et loyaux services, notre secrétaire générale Valérie de Roguin nous a quitté fin août pour se consacrer à d'autres activités professionnelles. Depuis septembre, c'est Alice Genoud qui veille à la coordination des tâches de la section. Son taux d'activité passe de 50% à 55% du fait qu'il intègre les heures de la CTD.
- Accueil d'un civiliste, Luc Nogarède du 1^{er} au 26 mai Son cahier des charges est le suivi de la campagne « Vélo électrique ou scooter, vous vous posez la question ? ».

ATE Suisse / Relations avec les sections

Représentation de la Section à l'Assemblée des délégués de l'ATE Suisse le 23 juin à Lausanne.

Réunion de la COPLA le 21 octobre à Berne, sur le thème de PRODES 2030.

Local

Location conjointe avec le Bureau-Conseil de l'ATE d'un local annexe pour réunions et séances depuis juin.

Politique globale des transports et de l'aménagement du territoire

Mise à jour du Pdcan

Suite à un comité extraordinaire consacré au sujet, constitution d'un groupe adhoc qui a rédigé un commentaire détaillé sur les fiches « mobilité » qui ont subi des modifications. Il a été remis à l'autorité concernée.

PLQ Cité internationale

Participation à une séance d'information ; sujet en relation avec le projet de la route des Nations et le futur tram de la route de Ferney. Plan très progressiste sur le plan de la mobilité (nombre de places de stationnement réduit ; itinéraires mobilité douce ; etc.).

Votations du 21 mai

Stratégie énergétique 2050

L'ATE a participé au comité unitaire pour la stratégie énergétique 2050. Cet objet a été accepté en votation au niveau genevois et suisse.

Référendum hausse des tarifs TPG

L'ATE a participé à la campagne pour le oui à la modification de la loi sur les transports, pour permettre aux TPG de développer un véritable réseau efficient. Cet objet n'a pas été accepté en votation.

Conseil consultatif Traversée du lac

Ce conseil a pour but d'émettre des recommandations pour la traversée du lac. L'ATE est représenté via la CTD. Le conseil consultatif a pris une décision en septembre sur une option de réalisation tunnel-pont-tunnel et il continue ses travaux sur le suivi de cet objet.

Et encore....

L'ATE a été convoquée à des auditions devant les commissions du Grand Conseil et de la Ville de Genève :

- Audition dans le cadre de la commission des pétitions, pour notre pétition « Pour la sécurité des piétons, non au parking des deux-roues motorisés sur les trottoirs ».
- Audition commission des transports :
PL 12185 modifiant la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC) (H 1 31)
PL 12213 modifiant la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC) (H 1 31) (Utilisation des voies réservées aux transports en commun par les taxis en service)
- Audition en commission des travaux du Conseil municipal de la Ville de Genève au sujet de la passerelle piétonne du Mont-Blanc.

Nous avons rencontré Alexandre Prina (DGT) au sujet des 100 mesures s'inscrivant dans l'application de la Loi sur la mobilité (24 mai).

Transports publics

Soutien au billet Unireso gratuit aux arrivées de l'Aéroport de Genève

Le 4 janvier, un article de la Tribune de Genève rendait public le désaccord entre l'Aéroport de Genève et les Transports publics genevois sur l'objet du billet gratuit offert aux voyageurs de l'aéroport à leur arrivée à Genève. L'ATE s'est mobilisée en écrivant au Conseil d'Etat, à Unireso et à la Direction de l'Aéroport pour leur demander de maintenir cette prestation bénéfique pour l'image de Genève et la promotion des transports publics. Nous avons appris depuis que la prestation est maintenue, et nous nous en félicitons.

Tram St-Julien

Lancement de l'enquête publique : observations formulées conjointement avec WWF et Pro Natura.

Et encore...

- Une rencontre a aussi été organisée avec les TPG et la DGT le lundi 2 octobre. Le but était de faire le point sur les projets en cours et de répondre aux questions du groupe Transport Public.
- La séance ayant dû être écourtée de la part de la DGT, une deuxième séance seulement avec eux a été organisée le 25 octobre.

Voir également le rapport du Groupe de travail Transports publics.

Mobilité douce

Bike up / Slow up

Envoi d'une lettre au Conseil d'Etat pour faire part de nos préoccupations concernant l'organisation d'un Bike Up, à la place du traditionnel Slow Up. Pour l'ATE, le Bike Up est une pâle copie du slow up car les routes ne sont pas fermées et les animations sont moindres.

Trafic motorisé individuel

Recours contre la Route des Nations

Conjointement avec l'association RADAR, une association d'habitants du Grand-Saconnex dont le but est de lutter contre l'augmentation du trafic motorisé et ses nuisances, l'ATE a recouru contre l'autorisation de construire de la route des Nations. Le but du recours est d'obtenir des garanties pour l'application de mesures d'accompagnement, jugées insuffisantes en l'état. La demande est aussi que l'Etat se détermine clairement sur le statut de cette nouvelle route qui représente bel et bien une nouvelle pénétrante et, partant, induit une augmentation du trafic. L'ATE a retiré son recours en avril 2017, ayant reçu des garanties quant aux mesures d'accompagnement pour réduire le trafic de transit dans le secteur. L'ATE restera extrêmement attentive en 2018 pour vérifier que ces mesures soient véritablement mises en place.

L1/L2

Le crédit pour la construction de la route L1/L2 va être traitée au Grand-Conseil dans le courant de l'année 2018. L'ATE avec ses partenaires WWF, Pro Natura et actif-Trafic ainsi que des représentants des riverains ont organisé une conférence de presse le 12 octobre. Cette mobilisation va continuer en 2018, notamment en vue du vote du Grand-Conseil sur ce projet.

Clés-de-Rive

L'ATE a envoyé ses observations en décembre au DETA concernant le projet de parking à Clé de Rive. Un comptage a été fait pour montrer que les parkings alentours sont sous-utilisés et qu'il n'est donc pas nécessaire de créer un nouveau lieu de parage.

Scooters sur les voies de bus

A défaut de pouvoir réaliser le test sur les 5 tronçons prévu à l'origine (recours de la Ville de Genève), un test sur la commune de Lancy, à la Route des Jeunes, entre l'Etoile et le giratoire de l'avenue Vibert a été mené.

L'ATE critique vivement cette politique de promotion des deux-roues motorisés. Elle a organisé une conférence de presse pour dénoncer cette promotion et la tolérance générale vis-à-vis des scooters qui empiètent les espaces réservés aux vélos. Une action en parallèle a été menée sur Facebook en dénonçant les comportements parfois dangereux des deux-roues motorisés.

Le DETA a annoncé en fin d'année que le bilan de l'expérience à la Route des Jeunes était favorable. L'ATE a écrit au DETA pour demander à être consultée sur ce bilan et s'oppose à l'extension de cette expérience sur d'autres tronçons.

Stationnement deux-roues motorisés sur les trottoirs

Le DETA a édité une brochure sur les droits des deux-roues motorisés sans mention des obligations légales de ces derniers. La mention est notamment faite que les deux-roues motorisés peuvent se parquer sur les trottoirs, une pratique jugée illégale et surtout dangereuse par l'ATE. Cette dernière a réagi avec une pétition, signée par plus de 1000 personnes pour dénoncer cet état de fait. Elle a été déposée au Grand-Conseil en novembre.

Et encore...

- Participation au Groupe électromobilité constitué par Barthassat. Prise de position sur le rapport rédigé par le Groupe, basé sur le travail de l'ATE-CH
- Rencontre en juin avec le DETA au sujet du Barreau de Monfleury

Trafic aérien

Aéroport international de Genève

L'ATE a continué à soutenir la Coordination régionale pour un aéroport urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE) dans ses démarches concernant son initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève », qui devrait être traité en 2019.

La coordinatrice de la CARPE, Amandine Wyss est aussi engagée via l'ATE.

Communication

- Deux conférences de presse. Huit communiqués de presse.
- Parution d'articles dans les pages régionales des 5 éditions du magazine ATE
- Animation de la page Facebook (environ 1600 abonnés), du compte Twitter et du blog de la Section
- Rédaction et envoi de 13 newsletters „ATE-infos“ à plus de 450 abonnés
- Création d'une carte de vœux de fin d'année envoyée à 700 adresses (élu-e-s, administrations, partenaires, presse, etc.)

Stands

L'ATE a été présente avec un stand lors des événements suivants :

- L'Autre Salon : organisation d'une ballade à trottinette (droits, devoirs, sécurité)
- Cérémonie de remise de la Bourse du développement durable le 9 juin à Meyrin
- Festival « A contre-courant », le 17 juin
- Festival « Alternatiba » le 16 septembre
- Journée sans ma voiture le 1^{er} octobre

Les « dialogueurs », jeunes gens ayant pour mission de recruter de nouveaux membres sur les stands et rémunérés par l'ATE Suisse, ont participé à divers stands.

Groupes de travail

Groupe Transports Publics

Le groupe de travail "Transports publics" est chargé de suivre les dossiers relatifs aux transports urbains et ferroviaires dans la région genevoise mais aussi au niveau international. Sa mission prioritaire est la discussion et l'échange d'information au sujet de la mobilité du Grand Genève, notamment dans ses aspects techniques. Il peut être consulté par le Comité de l'ATE-Genève ou peut intervenir directement sur certaines affaires.

Le groupe comprend 21 membres actifs, il s'est réuni à 10 reprises en 2017.

TPG

La réunion annuelle du groupe avec la DGT et les TPG a eu lieu en octobre, puis une seconde en novembre.

De manière globale, le groupe a constaté une stagnation de la vitesse commerciale du réseau, les trams en particulier.

Concernant les nouveaux aménagements sous le passage Montbrillant, les membres du groupe constatent quelques incohérences. Les travaux visaient à améliorer les accès aux trams, mais cela s'est fait au détriment de la desserte de la gare pour les bus et les vélos. De plus, la traversée des voies n'est plus couverte contre les intempéries. Le stationnement des scooters sur le trottoir de la rue Malatrex sur un axe emprunté par de nombreux usagers changeant de ligne est dénoncé.

CFF

Le groupe a écrit plusieurs courriers pour l'ouverture d'un guichet commun multi-opérateurs (CFF-TPG-SNCF), à la gare des Eaux-Vives. L'idée a été accueillie positivement par la DGT qui s'est saisie du dossier.

Une lettre a également été écrite pour demander l'ouverture d'un point de vente de titres de transport en gare de Coppet en association par l'ATE Vaud. Cette demande a été accueillie favorablement par la municipalité qui va entreprendre des démarches auprès des CFF.

Sollicité par l'ATE-Suisse au sujet du PRODES, le groupe a pris la position en faveur de la version à 3,5 milliards afin que Genève puisse avoir à nouveau la possibilité de passer ses projets pour l'horizon 2035.

RER Léman Express

Le groupe a été satisfait des conclusions du rapport du laboratoire de Vincent Kaufmann au sujet des interfaces CEVA. Celui-ci confirme l'ensemble des remarques que nous avons formulées dans notre rapport au sujet des interfaces du futur RER. L'aménagement de la gare de Lancy Pont Rouge, ouverte en décembre 2017, reste pour nous problématique, en particulier du point de vue du confort des usagers.

Le dossier de la gare des Eaux-Vives a également été régulièrement discuté. La question de la boucle, de sa destruction ou son déplacement, demeure l'enjeu technique principal de cette future interface.

Grand Genève

Le groupe s'est penché sur le plan directeur cantonal 2030. Notre remarque principale est que la Traversée du lac vient contrecarrer l'objectif louable de l'augmentation de la part modale TP. De manière générale, nous considérons qu'il s'agit simplement d'un catalogue de mesures hétérogènes et en trop grandes quantités.

Nous déplorons la diminution de l'offre en transports publics dans le pays de Gex.

Groupe mobilité douce

Le groupe a connu de nouvelles adhésions en 2017. Un certain nombre des membres ont annoncé devoir suspendre momentanément leur activité au sein du groupe pour des motifs professionnels ou d'étude.

Le groupe n'a pu se réunir durant quelques mois dû à des problèmes de santé du responsable.

Liaison piétonne Genève - aéroport

Les travaux sur la liaison piétonne en direction de l'aéroport se sont poursuivis. Des contacts ont été initiés avec la commune du Grand Saconnex pour améliorer certains secteurs.

102 mesures

Un travail d'analyse des 102 mesures pour la mobilité douce édictées par le DETA a été réalisé. Il a débouché sur un rapport permettant d'édicter certaines remarques d'ordre générales en constatant notamment l'absence de mesures pour les piétons, les contradictions entre fluidité du trafic motorisé et pacification des quartiers, l'absence de continuités pour les cyclistes ou encore l'absence de plan de mobilité scolaire alors que le canton est compétent en la matière.

Des remarques sur les différentes mesures ont également été rédigées permettant ainsi au comité d'entamer des discussions avec le DETA.

Clef de Rive

Le groupe s'est penché sur ce dossier en demande de construction. Il a été relevé l'incohérence du projet avec la construction d'un nouveau parking à proximité de deux parkings majeurs. Cette construction ne fera qu'amplifier la pénétrante Est en transports individuels motorisés. Le groupe a estimé qu'il était nécessaire de s'opposer à ce type de construction qui va à l'encontre des objectifs fixés par le groupe de travail de mobilité douce.

Piétonnisation

Le groupe a fait de la piétonnisation le sujet phare des travaux à mener. Il a réfléchi sur certaines rues méritant la mise en place d'une piétonnisation. La rue des Etuves est l'une de celles qui a été choisie afin de démontrer la nécessité d'y bannir le trafic motorisé.

D'autres rues ont été envisagées, ceci dans le but de vérifier ce qui pourrait être demandé aux collectivités à moyen termes.

L'objectif étant de rendre un rapport complet sur différents sites piétonnisables qui puisse servir comme aide à la décision.

La fin de l'année a été consacrée à la rédaction d'une résolution pour validation auprès du comité, ceci dans le but d'une prise de position par l'assemblée générale du printemps 2018.

Groupe « Notoriété & recrutement »

Créé en octobre 2014, le groupe de travail « Notoriété & recrutement » a pour objectif de réfléchir aux moyens de faire connaître l'ATE et de recruter de nouveaux membres : une tâche particulièrement importante vu l'érosion du nombre de membres constatée depuis plusieurs années.

Sollicité par d'autres tâches, le groupe ne s'est pas réuni cette année. Cependant, les documents réalisés en 2015 sont toujours d'actualité et susceptibles d'être utilisés lors de stands de campagne et de notoriété (flyer ATE-Genève en complément au dépliant officiel de l'ATE Suisse ; aide-mémoire pour les militants, sorte de carte d'identité de l'association, complété d'un comparatif ATE – TCS / prestations et tarifs). La diffusion élargie de l'ATE-Magazine dans des lieux « porteurs », afin de faire connaître l'ATE au travers de cette publication de qualité, mérite d'être reconduite.

Représentations de l'ATE

Groupe de suivi Praille ATE-Etat (GSP)

Le GSP, composé de trois représentants de l'Etat et de trois de l'ATE, s'est réuni quatre fois en 2017. Il est animé par l'ingénieur cantonal. Ce groupe a été institué par une convention entre l'ATE et le Canton, homologuée par le Tribunal administratif. Cette convention, signée en 1999, a permis le retrait du recours de l'ATE contre la construction du centre commercial (CC) de la Praille. Elle prévoit notamment un fond en faveur des transports publics et de la mobilité douce alimenté par les recettes du parking du CC.

Le projet de regroupement des arrêts TPG, avalisé dans un premier temps par le groupe et la DGT, a été abandonné suite à l'opposition des TPG au principe des arrêts en vis-à-vis. Le statut quo – un arrêt, une destination – est donc maintenu. En revanche, le volet réorganisation et amélioration des itinéraires vélos et du cheminement piéton dans le même périmètre (avenue Vibert / Route des Jeunes) est conservé. Il en va de même de l'amélioration du confort dans les zones d'attente et de la réalisation d'un concept d'information et de signalisation entre les différents arrêts.

L'itinéraire cyclable entre Carouge et le CC qui passe par l'avenue Vibert, en attente de réalisation depuis plusieurs années, sera intégré dans ce même projet. La solution préconisée permettra de réaliser la contre-route dans les deux sens, et empruntera le passage sous-voie. La réalisation est prévue en 2018, enfin.

Le plan de mobilité inter-enseignes (PMIE), lancé en 2014 et destiné au personnel du CC, a été reconduit. Il était assorti des mêmes actions de promotion de l'année précédente (remise d'abonnements TPG à l'essai, essais de vélo à assistance électrique, distribution d'une ZCard).

La signalétique par écrans pour l'accès aux arrêts TPG, destinée aux personnes quittant le CC, ne répond toujours pas à la demande du groupe, qui souhaite l'installation d'écrans supplémentaires (un à chaque étage). La question sera reprise au moment de la mise en place, par les TPG, du concept d'information et de signalisation à l'extérieur du Centre.

Deux nouveaux projets ont été lancés en fin d'année et ont reçu l'aval du groupe pour une réalisation en 2018. Il s'agit de l'installation d'une borne d'autoréparation pour vélo ainsi que la tenue, au CC, de la journée annuelle de l'association « Rue de l'Avenir ».

Après avoir représenté l'ATE avec engagement et compétence depuis 2010, Daniel Gubler a décidé de remettre son mandat pour se consacrer à de nouvelles activités associatives et politiques. Chantal Boisset le remplacera en 2018.

Coordination transports et déplacements (CTD)

La Coordination Transports et Déplacements (CTD) regroupe actif-traffic, l'ATE, l'ARAG, la CITRAP, Mobilité Piétonne, Pro Vélo et le WWF; principales associations engagées dans la promotion d'une mobilité plus durable à Genève, notamment la mobilité douce et les transports publics.

Elle a comme but de réduire l'impact de nos déplacements sur l'environnement, en termes de protection contre le bruit, préservation de la qualité de l'air, amélioration de la sécurité et du confort des déplacements pour toutes et tous, encouragement d'un usage rationnel de l'énergie, de l'espace et des ressources naturelles, optimisation de l'usage de l'espace public.

Créée en 1983, la CTD est un interlocuteur privilégié pour les autorités, les services de l'administration, les médias et tout autre partenaire actif dans le domaine.

Le Comité de la Coordination des Transports et Déplacements s'est réuni à une dizaine de reprises en 2017.

La CTD est représentée dans les commissions officielles suivantes:

Conseil des déplacements (CODEP)

Commission consultative de lutte contre les nuisances aéronautiques (CCLNTA)

Commission consultative de lutte contre le bruit (CCPB)

Commission d'aménagement du territoire (CAT)

Conseil consultatif de la traversée du lac

La CTD a en outre été convoquée à plusieurs auditions devant des commissions du Grand Conseil.

La CTD s'est lancée en 2017 sur les réseaux sociaux. Vous la retrouverez sur:

<https://www.facebook.com/ctdgeneve>

<https://twitter.com/ctdgeneve>

Conseil des déplacements (CODEP)

Le Conseil des déplacements (CODEP) repose sur les bases légales suivantes : le règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière (H 1 05.01), la loi sur les commissions officielles (A 2 20) et son règlement (A 2 20.01). Il est composé de 11 membres (voir ci-dessous) et est présidé par le Conseiller d'Etat M. Luc Barthassat.

En 2017, le CODEP s'est réuni à 8 reprises. Les principaux sujets débattus ont été : l'essai cyclable du Pont du Mont-Blanc, le U-lacustre, le projet de plage des Eaux-Vives, la Voie verte CEVA, le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2030/2035), le parking des Clés de Rive, la mobilité dans le PAV et aux Grands Esserts, les mesures de la loi dite pour une mobilité cohérente et équilibrée, la campagne 'Respect', les projets routiers (route des Nations, boulevard des Abarrois, barreau de Montfleury et liaison de Genève-Sud) et autoroutiers (élargissement Perly-Nyon, jonctions Grand-Saconnex / Vernier-Canada / Bernex / Lancy-Sud).

Membres du Codep:

- Quatre représentant-e-s de la Coordination Transports et Déplacements (CTD), dont Grégoire Carasso pour l'ATE Genève
- Quatre représentant-e-s du Groupement Transports et Economie (GTE)
- Trois personnes désignées par le Conseil d'Etat

Commission de lutte contre les nuisances dues au trafic aérien (CCLNTA)

En 2017, la CCLNTA s'est réunie 4 fois. Les discussions ont porté notamment sur les comptes et le budget du fond environnement qui est destiné au programme d'insonorisation en Suisse et en France, le retard des avions qui arrivent après 22h jusqu'à minuit, les procédures de vols (atterrissage en contre-sens entre 22h et minuit), le processus PSIA et la performance environnementale de l'AIG.

En matière de lutte contre le bruit, les représentants des associations pour la protection de l'environnement ont défendu les solutions impactant le moins possible les riverains en dépit de l'allongement des temps de vol. Nous avons demandé des explications lors de chaque séance sur les mouvements nocturnes et les retards des avions. Les retards peuvent s'expliquer notamment pour des raisons météorologiques, d'autres retards sont dus à une mauvaise planification des vols.

Régulièrement, il a été fait le point sur le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) qui a pris du retard dans les consultations techniques suite au positionnement du Conseil d'Etat de plafonner les atterrissages entre 22h et minuit. Les prévisions de trafic retenues pour 2030, les zones futures de développement et de nouvelles voies de circulation des avions sur le tarmac et les impacts sur l'aménagement du territoire ainsi que l'exposition au bruit et les impacts sur la qualité de l'air ont notamment été présentés. L'Office fédéral de l'aviation a lancé une consultation publique en décembre 2017 et jusqu'au début janvier 2018 pour la population et les associations. Les communes peuvent encore se prononcer jusqu'en mars 2018. La commission devrait pouvoir s'exprimer lors de la première séance de 2018.

Commission de compensation du stationnement

Le comité de suivi sur la compensation a pour but, conformément à l'article 70 du RaLCR, d'examiner la mise en œuvre du principe de compensation et d'informer de l'évolution du cadre légal en la matière. Le suivi se base sur l'offre de référence établie en 2011 de 22 289 places réparties sur le périmètre de la Ville de Genève (sans Vieusseux et Châtelaine) et de la ville de Carouge. La compensation des places supprimées peut se faire dans des parkings publics et sous certaines conditions dans des parkings privés.

L'entrée en vigueur de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée en juillet 2016 qui impose le fait qu'un parking public remplis à 80% plus de 20 jours par ans doit être retiré de l'offre pour la compensation a diminué de manière importante le nombre de places de parking à disposition pour cette dernière. Une dérogation au principe de compensation a bien été prévue par la loi pour réaliser des aménagements améliorant la fluidité et la sécurité des différents modes de déplacement jusqu'à un maximum de 20%. Malheureusement le fait que les deux conditions doivent être remplies et la stricte application de ce point par la majorité des membres du comité de suivi empêche d'avoir recours à cette possibilité pour, par exemple, sécuriser des pistes cyclables à des carrefours ou assurer leurs continuités.

La fréquentation des parkings publics est en baisse en ville de Genève, l'augmentation de l'offre en transport publics avec la mise en service notamment du Léman Express et l'application de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée censée favoriser le transfert modal et réserver l'hyper centre aux modes doux et aux transports publics font que la loi sur la compensation actuelle ne répond plus aux besoins. Elle doit être adaptée afin d'optimiser l'usage des places de parkings à disposition et ainsi permettre de libérer l'espace public pour le bien de tous. L'ATE s'engage dans ce sens dans cette commission et dans ses objectifs annuels.

Caddie Service

Caddie Service est une association à but non lucratif proposant un service de livraison à domicile à vélo électrique avec des remorques pour les achats réalisés dans les centres commerciaux de Carouge, La Praille, Coop Onex, Meyrin Centre, Manor, Balexert, Eaux-Vives 2000 ainsi que sur le marché de Rive. L'association a été créée grâce au travail du Groupe de suivi Praille ATE-Etat (GSP). L'ATE est donc représentée au sein du comité de l'association par deux représentants. Au total, le comité comprend cinq membres.

En 2017, Caddie Service a effectué 31'492 livraisons (net recul). Cette même année, cette dernière a connu un problème de trésorerie important. Pour y palier, elle a notamment pu compter sur une participation extraordinaire de ses membres. A l'aide d'un mandataire externe, Caddie Service entend réformer son fonctionnement pour 2018.

Forum d'agglomération du Grand Genève

Le Forum d'agglomération est l'organe consultatif du Projet d'agglomération, rassemblant les acteurs de la société civile transfrontalière, pris dans leur diversité. Le Forum se compose de 75 structures issues de la société civile transfrontalières, répartis en 3 collèges, dont le collège environnemental, au sein duquel se trouve l'ATE (Genève et Vaud).

Rédaction: Carlo Russi et Alice Genoud, avec la collaboration de Christian Hauri, Corinne Chao Blanco, Denis Chiaradonna,, Jean Berthet, Lisa Mazzone, Thomas Wenger, Mario Rodriguez, Hector Salvador

Un grand merci à eux, ainsi qu'à nos membres, donateurs, partenaires, collègues du Secrétariat central, du Comité central et des sections ATE pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

Un merci tout particulier à nos membres actifs :

Les membres du Bureau: présidente Lisa Mazzone, vice-présidente Caroline Marti, trésorier Carlo Russi et Emilie Roux

- les autres membres du Comité: Jean Berthet, Didier Bonny, Léo Bouvier, Corinne Chao Blanco, Derek Christie, Christian Hauri, Pascal Sauvain, Sylvain Thévoz, Pascal Vuichard; Thomas Wenger, Christian Zaugg
- les membres du groupe de travail transports publics: Christian Hauri et Hector Salvador (co-responsables), Corinne Chao Blanco, Derek Christie, Michel Comte, Jean-Daniel Farine, Lysander Gelewski, Martin Graf, Pierre Hofmann, Alexandre Monnet, Christophe Perrier, Eric Peytremann, Gilbert Ploujoux, Wladyslaw Senn, Lionel Thorens, Jean-Pierre Tschalèr, Pascal Vuichard, Olivier Zimmermann
- les membres du groupe de travail Mobilité douce : Mario Rodriguez (responsable), Derek Christie, Léo Bouvier, Emilie Roux, Olivier Zimmermann, Leonor Comet, Stephen Caudwell
- nos „représentants“: Daniel Gubler, Alain Rouiller, Jean-Michel Karr, ainsi que plusieurs membres du comité...
- ... et tous ceux qui ont oeuvré pour l'ATE cette année.

ATE Association transports et environnement

Section genevoise – rue de Montbrillant 18

Tél. 022 734 70 64

www.ate-ge.ch

info@ate-ge.ch

Compte pour dons : CCP 12-4017-1

Devenir membre de l'ATE et recevoir un cadeau : www.ate.ch/bienvenue